

L'ECHO MOULINOIS

Février 2024



Bulletin Municipal

LE MOT DU MAIRE

Chères Moulinoises, chers Moulinois,

Dans mon édito de janvier 2023, je vous annonçais les travaux de la rue Jean Gabin. Ces travaux devaient s'achever en fin d'année 2023. Cependant les intempéries de novembre puis le froid n'ont pas permis aux entreprises de terminer dans de bonnes conditions. Il faudra deux semaines consécutives d'une météo favorable pour reprendre les travaux et terminer la voirie. Nous devons donc encore patienter en attendant une météo clémente.

Pour le moment, la rue est en sens unique afin de limiter la circulation sur la déviation. Il est évident que ce retard ajoute des désagréments à ceux déjà connus.

C'est pourquoi, je tiens à vous remercier, chers habitants moulinois pour votre patience et votre compréhension.

Je remercie particulièrement les riverains de la rue Jean Gabin, ainsi que ceux de la rue de Schmitt, qui sont les plus touchés par la déviation du trafic routier.

Je souhaite que très vite nous puissions profiter des nouveaux aménagements.

Un autre fait marquant de l'année écoulée, fut la mise en vente du presbytère de la commune. Se séparer d'un bien historique tel que le presbytère n'est jamais une décision facile à prendre. En janvier 2022, le diocèse a résilié son bail et restitué la jouissance du bâtiment à la commune.

Puis, en avril 2022, le presbytère a accueilli des déplacés Ukrainiens. C'est grâce à un bel élan de solidarité pour la remise en état et l'aménagement des lieux que nous avons pu les accueillir. Cet accueil a duré environ 18 mois.

Après le départ des Ukrainiens, le conseil municipal a lancé une réflexion sur l'usage du bâtiment qui a débouché sur la décision d'une vente.

Cette vente vient de se concrétiser. Elle a le double intérêt de permettre d'accueillir une nouvelle famille sur notre commune et d'apporter de la trésorerie pour la réalisation d'une nouvelle zone de terrains constructibles à côté de l'école primaire : le lotissement Bellevue.

Pour terminer cet édito, je regrette de devoir vous faire part de la décision du directeur de l'hôpital de L'Aigle de FERMER la maison de retraite de Moulins, Le Home Moulinois.

Je suis défavorable à cette politique de regroupement sur L'Aigle des structures EHPAD.

Nous connaissons la qualité de prise en charge de nos aînés dans le Home Moulinois.

Nous connaissons l'attachement des résidents à leur territoire. C'est un choix pour eux de continuer de vivre à Moulins. Je pense aux résidents et à leurs familles, au personnel qui y travaille, aux professionnels qui viennent intervenir dans cette structure. Je souhaite leur dire qu'ils peuvent compter sur nous, les élus de la commune, pour les défendre.

Lors de mon entrevue le 31 janvier 2024 avec le directeur de l'hôpital, j'ai été mis devant le fait accompli. Toutefois, nous ne pouvons accepter une telle décision sans nous défendre pour conserver ce lieu de vie pour nos aînés.

Je ne peux me résoudre à voir nos aînés ainsi traités.

Le Maire, Fabrice GLORIA

Rappel sur la propreté des espaces publics

Bien que la commune veille à la propreté des espaces publics, chaque riverain se doit de participer, dans la mesure de ses capacités, à l'entretien du trottoir qui se situe devant son domicile (désherbage, déneigement).

Les gouttières doivent être entretenues (fientes, herbes, ardoises cassées...) afin d'éviter les débordements en cas de pluies. Des gouttières mal entretenues peuvent entraîner des désagréments sur les trottoirs.

Les propriétaires d'animaux sont conviés à ramasser **les déjections** de leur animal, même lorsqu'ils font leurs besoins dans les pelouses. Pensez aux agents techniques qui font les tontes !

La Fête des Potiers

« **Esprit jardin** » fut un grand succès aux dires des exposants et du public venus très nombreux. 54 potiers ont été accueillis sur la motte féodale dont 16 nouveaux. La demande des céramistes de venir exposer à Moulins-la-Marche est, en effet, de plus en plus importante. La rigueur et l'éclectisme de la sélection permet de montrer toutes les facettes du métier de potier, en présentant diverses techniques. Les remerciements de nombreux potiers permettent de connaître leur enthousiasme d'exposer à Moulins-la-Marche. Plusieurs animations, telles que la démonstration au tour électrique, tour à bâton, jarres à la corde (confection de jarres de jardin très spectaculaire) et atelier enfant ont encore offert une expérience enrichissante pour stimuler la curiosité des visiteurs.

Le concours créatif est proposé chaque année aux professionnels pour la création d'une œuvre en rapport avec un thème. Celui retenu pour 2023 était « se reposer sur ses lauriers ». Les œuvres étaient exposées à l'entrée de la Motte Féodale. Le public très intéressé, a voté largement.

Le village de 20 artisans d'art, au bas de la motte féodale a satisfait la curiosité d'un public très en demande. Concernant **la restauration**, étaient présents le stand de plats chauds, grillades, et frites, et bien sûr, le stand traditionnel de crêpes et le bar.

L'animation musicale était assurée le samedi soir par le DJ Max, l'ambiance fut à son comble. Le superbe feu d'artifice, offert par la municipalité, a ravi, comme tous les ans, petits et grands.

La 33^{ème} édition de la Fête des Potiers aura lieu les 27 et 28 juillet 2024. Son thème sera « **Le Voyage** ». L'ensemble des œuvres laissées par les céramistes des pays invités d'honneur venus honorer la Fête des Potiers depuis 1998, constituera le thème de notre édition 2024. Depuis 33 ans, la fête des Potiers s'implante durablement à Moulins-la-Marche, le dernier week-end de juillet. Il y avait 25 potiers à ses débuts, elle permet aujourd'hui à 54 céramistes professionnels d'offrir une vitrine extrêmement variée.

Dates clés : 1998, première ouverture sur l'étranger afin de découvrir de nouvelles cultures lointaines ; 2001, seconde évolution avec l'augmentation du nombre de potiers pour atteindre 54 exposants ; 2008, troisième évolution avec la création d'un village d'artisans.



Les animations à l'hippodrome



Depuis quelques saisons, l'hippodrome de Moulins-la-Marche accueille quatre réunions de trot. Les dates de 2024 sont les : 30 juin, 7 juillet, 8 et 15 septembre.

Comme d'habitude, ces manifestations hippiques sont accompagnées de jeux pour enfants, de la possibilité de faire des baptêmes de poneys... et d'un vide-grenier le 8 septembre.

Mais le site de l'hippodrome n'accueille pas que les courses.

Le 25 août prochain, une course d'endurance à cheval sera organisée au départ de l'hippodrome. Quatre différents circuits sont proposés autour de notre belle commune : 10, 20, 30 et 60 km.

Dans cette diversité, le 1er septembre, c'est le Tour de l'Orne des voitures anciennes ou de collection qui fera une halte sur l'hippodrome. Plus de 70 véhicules rares sont attendus!

Pour tous renseignements : M. Serge HUOT : 06.83.81.53.04

La Fête de la Musique

La prochaine édition de la Fête de la Musique aura lieu le vendredi 21 juin, place de l'église.

Comme habituellement, des chanteurs amateurs viendront se produire devant nous et un DJ clôturera la soirée. Une restauration sera possible sur place.



La piste d'apprentissage du vélo

Le 23 septembre dernier, nous avons inauguré l'innovante "piste d'apprentissage de la pratique du vélo", en présence de nombreux élus, membres d'associations, parents, partenaires ainsi que des professionnels qui ont participé à la réalisation de cette piste.

Quelques enfants nous ont fait l'honneur de pratiquer le vélo pour une démonstration de la piste de circulation extérieure ainsi que de la piste centrale dotée des nombreux obstacles.

Les panneaux pédagogiques permettent de rappeler les consignes de sécurité routière, entre autres.

Pour rappel : nous invitons les personnes qui viennent pour utiliser la piste avec leurs enfants à bien préserver la place PMR et à préférer le stationnement sur la Place du 19 mars, qui se situe à proximité, devant l'école primaire.



La cérémonie du 11 novembre



Tous les ans, nous avons le plaisir de réunir les Anciens combattants, les jeunes Sapeurs-Pompiers, les Sapeurs-Pompiers, la gendarmerie, la Lyre Moulinoise, les élus et des élèves du collège et de l'école primaire, accompagnés de leurs familles et amis pour célébrer l'armistice du 11 novembre 1918.

Une élève du collège a énoncé les noms des soldats « Morts pour la France », tandis que les élèves de l'école des Sources ont chanté la Marseillaise accompagnés par les musiciens de la Lyre Moulinoise.

Nous avons aussi ressenti l'émotion de M. Rivard, portedrapeau, quand il s'est vu remettre une médaille et un diplôme pour la reconnaissance de ses 6 années de service.



Le repas des Aînés



Le repas des Aînés s'est déroulé à la salle des fêtes le samedi 11 novembre.

113 convives ont pu savourer le repas concocté par Ruddy du restaurant Le Dauphin. M. le Curé et M. le Commandant de la gendarmerie nous ont fait l'honneur d'être avec nous. Comme à l'habitude, les conseillers municipaux ont assuré le service.

Le duo Cristelle Beltrame et Christophe a assuré l'animation musicale pendant tout l'après-midi.

Nos doyens du jour, Raymonde Gérard et Francis Lemire se sont vus remettre un petit cadeau pour marquer l'occasion. Madame la Députée Véronique Louwagie est venue saluer l'assemblée.

La Sainte Barbe

Les 30 Sapeurs-pompiers de notre caserne ont célébré la Sainte Barbe le samedi 2 décembre dernier. C'est l'occasion de faire un bilan de l'année passée avec 222 interventions pour notre centre de secours, réparties en 140 secours à personnes, 38 incendies, 31 accidents de la circulation et 13 interventions diverses. C'est aussi un moment privilégié pour la remise des médailles et des grades.

Cependant, malgré un effectif important, le centre de Moulins-la-Marche manque de personnel en journée et doit attendre l'arrivée d'autres centres ce qui allonge les délais d'intervention. Avis aux volontaires ! Des formations sont dispensées régulièrement, même pour les Sapeurs-pompiers déjà en poste.

Notre centre peut se réjouir de son école de Jeunes Sapeurs-pompiers qui compte 23 élèves. Ces élèves qui se sont distingués aux concours de manœuvre au niveau départemental et interdépartemental.

Deux véhicules neufs ont été affectés à notre caserne cette année.



Autour de Noël

Le **Marché de Noël** est historiquement organisé par l'APE de l'Ecole des Sources. Il s'est déroulé le dimanche 10 décembre dernier dans la salle des fêtes. De nombreux exposants sont présents toute la journée pour proposer leurs créations. Les enfants animent la journée par des chants et le père Noël vient aussi faire son petit tour. Un agréable moment d'échanges et de convivialité.



Comme l'an passé, les Jeunes Agriculteurs du secteur ont organisé la « **Parade de Noël** » et ont défilé dans les rues de Moulins-la-Marche avec leurs tracteurs illuminés. Malgré un trajet modifié au dernier moment par la gendarmerie, les curieux ont pu profiter du cortège de 40 tracteurs toutes sirènes et feux allumés ! Outre le côté festif, n'oublions pas qu'il s'agit d'une manifestation ayant pour message la promotion du « manger français », entre autres.

Samedi matin 23 décembre, les petits moulois étaient conviés à venir voir le Père Noël qui avait posé sa hotte place de l'église. Un cadeau était réservé à chaque enfant et des friandises ont aussi été distribuées !

Une boisson chaude et des clémentines étaient proposées aux familles.

Et bien sûr, le **Père Noël**, bien installé dans son fauteuil, était la vedette du jour et s'est prêté au jeu des photos, avec petits et grands enfants...



Les travaux Rue Jean Gabin



Les travaux de la rue Jean Gabin sont au ralenti du fait de la période hivernale. L'entreprise qui s'occupe des aménagements paysagers réalise actuellement le platelage en bois entre les deux rangées de tilleuls. Dès les beaux jours, les travaux de voirie reprendront.

Il est rappelé que ces travaux se font en concertation avec le Département, la CDC, les SMAEP et la commune. Les services d'Orne Métropole coordonnent les différents intervenants et apportent un appui technique.

Il est rappelé aussi que la Rue Jean Gabin est actuellement en sens unique. Merci de respecter cette réglementation.

L'adressage

La mise en place du nouvel adressage va être effectuée au printemps. Les dénominations des voies ont été définies en concertation avec un service dédié du Conseil Départemental. Une nomenclature spécifique est imposée pour répondre à des critères bien définis.

En effet, voici quelques éléments qui nous ont permis de nommer les voies :

- Une impasse est une voie sans issue ;
- Un chemin est une voie non bitumée mais qui a une issue ;
- Une rue est une voie en agglomération ;
- Une route est une voie hors agglomération.

Nous avons fait le choix de maintenir le nom des lieux-dits existants et nous nous sommes attachés à rester le plus fidèle à l'histoire locale.

Par contre, certaines rues seront débaptisées du fait des risques de confusions : exemple entre rue de l'Ecole, Ruelle de l'Ecole, rue de l'Ancienne École.

Les numéros de rue étant déjà présents dans le bourg, nous avons maintenu une numérotation en série. Dans un souci d'économie et d'harmonie, nous avons aussi décidé de garder le même graphisme pour l'ensemble des plaques, la typographie existante étant bien lisible.

Pour ce qui est de la campagne, nous avons opté pour une numérotation métrique.

Il faut rappeler que ce nouvel adressage nous a été imposé pour faciliter le déploiement de la fibre mais aussi les interventions des secours, les livraisons... La numérotation métrique permet donc une meilleure appréhension lors des différentes interventions.

L'installation des nouveaux panneaux sera réalisée par une entreprise spécialisée. Nous vous demandons de leur réserver votre meilleur accueil.

Un courrier vous sera adressé pour vous notifier votre nouvelle adresse. Vous pourrez vous rapprocher des agents de France Services pour effectuer les démarches administratives afférentes.

Un nouveau médecin généraliste au pôle de santé

Le Dr Philippe Poutrain, médecin généraliste, a rejoint l'équipe du Pôle de Santé de Moulins-la-Marche depuis la fin du mois de janvier. Ses consœurs, Dr Florence Corvaisier-Drège, Dr Stéphanie Guivier-Lecocq et lui-même vous accueillent du lundi matin au samedi midi au Pôle de santé situé au 31, rue Jean Gabin.

Pour rappel, les consultations se font sur rendez-vous uniquement, par téléphone au **02.33.34.50.05**.

L'accueil téléphonique est assuré par Pauline, secrétaire, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

En dehors de ces horaires, et pour des **demandes urgentes uniquement**, les médecins vous répondent eux-même au téléphone pendant leurs consultations. En cas d'indisponibilité, renouvelez votre appel.

Le samedi matin, le Dr Poutrain assure l'accueil téléphonique de 8h30 à 10h30, pour les **demandes urgentes uniquement**.

En cas de besoin les samedis après-midi, les dimanches et les jours fériés, appelez le 116117.

En cas d'urgence vitale appelez le 15.

Les demandes de rendez-vous prévisibles (renouvellement d'ordonnance, certificats) doivent être pris un mois à l'avance afin de préserver notre capacité à accueillir les urgences.

L'espace France Services

Depuis septembre, Julie a rejoint Laure à la France Services.

Laure et Julie suivent régulièrement des formations pour répondre au mieux à vos demandes, qu'elles soient en lien direct avec les neuf partenaires institutionnels ou qu'elles touchent des domaines autres.

Elles peuvent vous apporter une aide technique, administrative ou vous éclairer sur toute autre question.

N'hésitez pas à les solliciter pour toutes vos démarches administratives.

Elles sont présentes :

- Mardi : de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00
- Mercredi : de 9h00 à 12h15
- Jeudi : de 9h00 à 12h15
- Vendredi : de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00
- Samedi : de 9h00 à 12h00

Et joignables au 02.33.84.11.35 et mouloinoise@france-services.gouv.fr



Le marché hebdomadaire



Depuis quelques années, nous avons la chance d'avoir un marché hebdomadaire qui accueille de nombreux exposants, place de l'église.

Hélas, il y a quelques semaines, le poissonnier nous a annoncé qu'il cessait son activité.

Nous sommes donc à la recherche d'un poissonnier qui accepterait de venir à Moulins-la-Marche le samedi matin.

Pour information, afin de favoriser l'activité de ce marché, l'emplacement est gratuit et une borne électrique est à disposition.

N'hésitez pas à en parler autour de vous .

Actions menées par le collègue André Collet

Les élèves de CM2 de l'école des Sources et ceux de 6ème du collège André COLLET ont participé, avec les résidents de la maison Perce-Neige et des encadrants du collège et de l'école, à l'action "Nettoyons la Nature".

Par groupes, ils ont parcouru les rues et les espaces verts de la commune de Moulins-la-Marche pour récupérer des déchets. Les ambassadeurs du SMIRTOM de la Région de L'Aigle ont accompagné cette action en transmettant des conseils de tri. Le SMIRTOM a mis en avant l'état de propreté de notre commune.

C'est un peu plus de 23 kg qui ont été récoltés et triés :

7.80 kg d'ordures ménagères, 3.55 kg d'emballages, 5.30 kg de verres et 7 kg d'autres déchets.

Il faut toutefois relever l'importante quantité de mégots !

Merci à eux pour cette belle action !



Un nouveau gérant au Cristal



En effet, depuis le 19 octobre, Monsieur Laveille a repris le café Le Cristal à Moulins la Marche.

Il est du métier puisqu'il tenait un bar à Jouy/Eure, puis un café restaurant à Vernon. Il a également été gérant d'une discothèque à Evreux.

Mr Laveille propose, dans son nouvel établissement, un service de restauration uniquement le midi, tous les jours sauf le dimanche.

Le menu est élaboré à partir de produits frais exclusivement.

Du jeudi au samedi soir, il propose aussi des planches alliant charcuterie et fromage pour une dégustation autour d'un verre de vin ou d'un cocktail dans une ambiance musicale.

Vous pourrez voir les plus grands événements sportifs sur écran géant ainsi que la Ligue 1 et le Top 14. Une fois par mois, une soirée à thème sera proposée (concert, karaoké, DJ) agrémentée d'un repas unique (moules frites, tartiflette, cassoulet).

Venez le voir au 18 grande rue à Moulins ou le retrouver sur Facebook ou snapchat : lecrystalbar.

Contact et renseignements au 06.21.76.35.16.

Les activités

Différentes associations proposent un grand choix d'activités.

Dernièrement, un club tarot a été créé. Il a lieu le lundi à partir de 13h30 à la salle des Tilleuls.

De même, une séance ciné-goûter pour les enfants a vu le jour un mercredi après-midi par mois à la salle de cinéma.

A venir, les sage-femmes vont aussi proposer des cours d'accompagnement à la grossesse et de préparation à la naissance.

Sans oublier les jeunes sapeurs-pompiers, le badminton, le football, la pétanque, la randonnée, la zumba, la gymnastique douce, le yoga, le cinéma, le cours de chant, la chorale, les cours de cuisine, le club des bons vieux amis.

Faute de participants, le cours de dessin n'a plus lieu.

Vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de mairie pour avoir de plus amples renseignements.



Le tri sélectif



Il est rappelé que le ramassage des ordures ménagères se fait en porte à porte, dans des sacs translucides blancs ou jaunes.

Les sacs poubelles ainsi que les calendriers de ramassage sont à retirer à la France Services.

Les sacs jaunes correspondent aux emballages alors que les sacs blancs recueillent les ordures résiduelles. Les verres et les papiers sont à déposer aux points d'apports volontaires.

Merci d'être vigilants quant au tri ! Et merci de ne pas déposer vos ordures ménagères dans les poubelles de ville qui ne sont pas destinées à cela !

L'assainissement collectif et individuel

En cas de problèmes liés à l'assainissement collectif, nous vous invitons à contacter la SAUR, qui est le service gestionnaire au 02.50.72.40.09. Un service d'astreinte est en place et permet des interventions rapides.

En ce qui concerne l'assainissement individuel (SPANC : service public d'assainissement non collectif), la CDC des Pays de L'Aigle est joignable au 02.33.84.50.40.

Qu'importe votre système d'assainissement, il est important de rappeler qu'il ne faut pas jeter de lingettes, de couches, de vêtements ou tout autre objet dans vos toilettes. Ces objets se retrouvent, dans le meilleur des cas, dans le bac d'arrivée de la station d'épuration. Mais ils peuvent aussi rester coincés dans les canalisations créant des dysfonctionnements.

Informations pratiques

Les services administratifs :

Mairie : Tél : 02.33.34.53.11

Courriel : mairie.moulinslamarche@orange.fr

Site internet : www.moulins-la-marche.com

Espace France Services : Tél : 02.33.84.11.35

36 grande rue

Courriel : mouloinoise@france-services.gouv.fr

CDC des Pays de L'Aigle :

Tél : 02.33.84.50.40

Courriel : accueil.cdc@paysdelaigne.fr

Site internet : www.paysdelaigne.com

Services divers :

Médiathèque :

Tél : 02.33.34.82.16

Ouverture les mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h, jeudi de 10h à 12h, vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, samedi de 10h à 12h

Courriel : mediathequemoulins@paysdelaigne.fr

Site : [https://](https://portailmediatheques.paysdelaigne.com)

portailmediatheques.paysdelaigne.com

Déchetterie : Tél : 02.33.34.17.75

Lundi après-midi, mercredi matin et samedi toute la journée

La Poste : Tél : 36.31

Fermée les lundi et mercredi

ADMR : Tél : 02.33.24.02.35

Maison de retraite : Tél : 02.33.34.88.56

Maison Perce-Neige : Tél : 02.33.84.18.70

Secours catholique : Tél : 02.33.84.88.55

Assistante sociale : Tél : 02.33.84.36.00

Permanence à la Mairie de Moulins la Marche

Taxi Baglin : Tél : 02.33.34.55.39

Tierce Taxi : Tél : 02.33.24.55.23

Cabinet vétérinaire : Tél : 02.33.34.50.14

Le scolaire :

Ecole des Sources : Tél : 02.33.34.50.42

Maternelle et primaire

Directeur : M. CHOUPEAUX

ce.0611215P@ac-normandie.fr

Collège André Collet : Tél : 02.33.34.51.41

Principale : Mme DUQUESNOY

ce.0610036h@ac-normandie.fr

Le Pôle de Santé :

Infirmières :

Mmes Angélique CHESNEL, Mélanie DUTERTRE, Adeline JOUSSET

Tél : 06.34.05.79.20

Kinésithérapeutes :

M. Jérôme GOHIER Tél : 02.33.24.53.31

Mme Sylvie WUTKAR-BARTHONNET Tél : 06.40.54.20.57

Médecins :

Dr Florence CORVAISIER-DREGE

Dr Stéphanie GUIVIER-LE COCQ

Dr Philippe POUTRAIN

Tél : 02.33.34.50.05

Ostéopathe :

Mme Sophie LEFRANCOIS Tél : 06.98.34.02.25

Pédicure - podologue :

M. Mathieu OSMONT Tél : 06.48.23.38.68

Psychiatre :

Dr Jérôme COMPOINT Tél : 06.98.61.73.85

Psychologue :

Dr Delphine GUYAU Tél : 06.16.81.33.51

Réflexologue :

Mme Sabine MILLERY Tél : 06.75.97.09.38

Sage-femme :

Mme Mylène OLIVIER-GUERIN Tél : 06.68.60.69.97

MOULINS-LA-MARCHE



Numéro d'urgence :

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pour les problèmes d'assainissement collectif

Saur : 02.50.72.40.09

Les associations :

Amicale des Sapeurs Pompiers William ERNOUX 06.12.07.57.24

Club des Aînés Ruraux Michèle LEGRAND 02.33.84.87.03

Club des Bons Vieux Amis Jacqueline PONTONNIER 02.33.84.89.92

Comice agricole cantonal Catherine DEGAND 02.33.24.20.60

Fête des Potiers Patrice MICHEL-FLANDIN 06.99.41.55.39

Jumelage Schmittien Françoise CHARLES 06.83.29.54.00

Jumelage Koloningué Marie-Odile TAVERNIER 02.33.24.73.08

Les Amis du ball-trap Jean-François FARDOIT 06.19.04.80.52

Les Anciens Combattants Joseph GHYSELEN 02.33.34.54.40

Les Clochers de la Marche J. Hubert ROLLET 02.33.24.33.56

Lyre moulinoise Sylvain THIBAUT 02.33.34.06.76

Pétanque moulinoise Florian SANSON 06.20.39.11.99

SAM Football Romain FELDHOFFER 06.46.77.58.80

Secours catholique Anne HAUVILLE 02.33.34.85.97

Société des Courses du Perche Serge HUOT 06.83.81.53.04

Sports Loisirs Culture Arnaud VOISIN 06.60.61.84.39